





RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

DES VACANCES ADAPTÉES, DESTINÉES AUX FAMILLES AYANT UN ENFANT AVEC
DES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT.



SOMMAIRE

Votre texte de paragraphe

- 01 La Fondation Saint-Pierre et le programme Bulles de répit

- 02 Le répit: contexte et enjeux

- 03 Les partenaires du programme

- 04 Présentation de l'activité

- 05 Lieux d'accueil

- 08 Les témoignages

- 09 Horizons 2026

LA FONDATION SAINT-PIERRE ET SON PROGRAMME BULLES DE RÉPIT

Depuis 2018, la Fondation Saint-Pierre, reconnue d'utilité publique et abritante, agit pour la cause de l'enfant et le soutien des familles confrontées au handicap.

Créé en 2021, le dispositif Bulles de répit propose des séjours pour les familles ayant un enfant présentant des troubles du neuro-développement (TND), afin de prévenir l'épuisement des aidants et de prendre soin des relations familiales. La Fondation assure la direction stratégique, mobilisant les ressources nécessaires et garantissant la cohérence du programme avec les politiques publiques. Elle met à disposition ses structures associatives pour le déploiement opérationnel.

Lieu de séjours répit :

- Palavas-les-Flots (34) - Résidence service Les Patios
 - Conqueyrac (30) - Domaine Notre-Dame de La Gardiolle
- Alliant répit familial, inclusion sociale et tourisme.

Ces structures forment un dispositif unique à la croisée du médico-social et du tourisme social, où le répit devient un soin à part entière.

LE MOT DU PRÉSIDENT



La Fondation Saint-Pierre souhaite faire du Répit un axe fort et prioritaire compte tenu des résultats acquis à ce jour et des retours très encourageants notamment des familles et des partenaires.

Aujourd'hui, le répit est un succès à Palavas-les-flots et à Conqueyrac dans des lieux chaleureux, inclusifs et touristiques.

Nous avons élargi notre partenariat avec l'ARS. Fort de ce développement, nous allons renforcer notre action en mettant en oeuvre des 2026 des initiatives concrètes déjà identifiées pour répondre aux besoins et attentes des familles.

GILLES DELASSUS

PRÉSIDENT DE LA FONDATION SAINT-PIERRE

LE RÉPIT

CONTEXTE ET ENJEUX ...

En 2025, le programme Bulles de répit, expérimenté depuis 5 ans par la Fondation Saint-Pierre, atteint une étape clé de son développement. Le financement de l'ARS permet de consolider le dispositif avec l'ouverture d'un nouveau lieu et de préparer un essaimage plus large dès 2026, avec le soutien d'une équipe mobile intervenant au domicile des aidants et des enfants aidés.

À la croisée du médico-social et du tourisme, le programme propose un modèle inclusif et soutenant, visant à favoriser le ressourcement des familles, la socialisation des enfants présentant des TND et l'équilibre familial.

...ENJEUX ET BESOINS LIÉS AUX TND

La prévalence des troubles du neuro-développement (TND), dont TSA, TDI et TDAH, entraîne une demande croissante d'accompagnement. En Occitanie, l'offre en IME reste insuffisante, avec des délais pouvant atteindre 5 à 7 ans dans certaines zones. Les séjours répit permettent de soulager les familles, prévenir les situations de crise et réduire les disparités territoriales. Coconstruit avec les aidants et en partenariat avec le COPS, le dispositif intégrera la pairaidance et le déploiement d'une équipe mobile dès 2026, pour répondre au plus près aux besoins des familles.



LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

La Fondation Saint-Pierre remercie ses partenaires pour leur soutien au programme Bulles de répit.

Le dispositif bénéficie de partenariats institutionnels avec la CAF, le Conseil Départemental, MSA, la CPAM du 30,34 et 11, ainsi qu'avec l'AG2R La Mondiale, et dès 2025, l'ARS Occitanie.

Il s'appuie également sur un réseau de partenaires de terrain au plus près des familles, Halte pouce, relais loisirs handicap 30, CODES ainsi que les CCAS.

Depuis l'origine, un partenariat innovant avec la Gendarmerie Nationale et le Ministère des Armées a permis d'accompagner dans ce dispositif les familles de militaires et civils, ayant un enfant présentant un TND.

PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE :

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT



DÉPARTEMENT DU GARD



DÉPARTEMENT DE L'AUDE



PARTENARIAT HISTORIQUE :



PARTENARIAT AVEC DES ENTREPRISES ENGAGÉES



PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

CHIFFRES CLÉS 2025 (Prévisionnel à la date du 01/11/2025)

124 familles soit 139 enfants auront bénéficié de l'offre répit déployée par la Fondation Saint-Pierre en 2025 :

- **44 familles** (soit **50 enfants**) dans le cadre de l'expérimentation gardoise.
- **34 familles** (soit **39 enfants**) dans le cadre de l'expérimentation héraultaise.
- **5 familles** (soit **5 enfants**) dans le cadre de l'expérimentation audoise.
- **4 familles** (soit **4 enfants**) provenant d'autres départements d'Occitanie.
- **28 familles** (soit **31 enfants**) dans le cadre du partenariat avec la Gendarmerie nationale.
- **8 familles** (soit **9 enfants**) dans le cadre du partenariat avec l'armée de terre.
- **1 famille** (soit **1 enfant**) dans le cadre du partenariat avec les compagnons du devoir.



49 frères et sœurs ont également été accueillis dans le cadre de ces séjours.

PÉRIODES D'ACCUEIL 2025

- **Vacances scolaires** : du 24 février au 1er mars / du 21 au 26 avril / du 7 au 12 juillet / du 14 au 19 juillet / du 21 au 26 juillet / du 28 juillet au samedi 2 août / du 4 au 9 août / du 11 au 16 août / du 18 au 23 août / du 20 au 25 octobre / du 27 octobre au 1er novembre.
- **Cours séjours** : du 30 avril au lundi 5 mai / du 7 au 12 mai / du 28 mai au 2 juin / du 7 au 12 novembre / 19 au 23 décembre.

PROGRAMME ET SUIVI

Les séjours Bulles de répit offrent aux parents aidants, à la fratrie et à l'enfant aidé un temps de pause dans le quotidien. Ils permettent un ressourcement physique et moral, renforcent les liens familiaux et sociaux et aident les familles à retrouver de l'énergie pour mieux gérer le handicap.

Un questionnaire de suivi, réalisé trois mois après le séjour, permet d'évaluer l'impact du dispositif sur les relations sociales, le soutien perçu et l'inclusion, afin de mieux comprendre comment le programme aide les familles à retrouver leur capacité d'agir et reprendre le contrôle de leur quotidien.

PALAVAS-LES-FLOTS : UN SÉJOUR ENTRE MER ET DÉTENTE



Le dispositif permet de proposer à l'ensemble de la famille un cadre de vie, sur 5 jours, exceptionnel et touristique afin d'induire un réel bien-être, générer un véritable sentiment de vacances pour tous et au milieu de tous.

Les lieux d'accueil, sur le site de Palavas, sont, comme point commun, d'être des espaces « haut de gamme », entièrement adaptés au handicap et inclusifs, situés en face de la plage.

L'accueil hôtelier des familles est situé aux « **Patios de Saint-Pierre** », résidence services de 103 appartements, gérée en mixité générationnelle : des séniors, des cadres en séminaires, des personnes bénéficiant de l'hôtellerie et des familles en répit. Une dizaine d'appartements T2 et T1 sont réservés aux séjours de répit.

La restauration bistronomique est proposée en pension complète en fonction du choix des familles.

L'ACCUEIL DES JEUNES AIDANTS (FRATRIE) : UN PLUS

Des temps d'activités sont proposés, à la journée ou à la demi-journée, aux fratries encadrés par des animateurs.

Cet accueil des fratries est laissé au libre choix des parents afin de répondre au mieux aux besoins et aux rythmes de chacun.

Ces séjours favorisent la rencontre et la mixité : des liens se tissent entre les enfants, qu'ils soient en situation de handicap ou non, renforçant ainsi la cohésion et la compréhension mutuelle.



CONQUEYRAC : UN NOUVEAU LIEU DE RÉPIT EN PLEINE NATURE

Situé au cœur du Piémont cévenol, entre garrigue et forêts, le domaine de Notre-Dame de La Gardiolle s'étend sur 217 hectares de nature préservée, dont 5,5 hectares de bâti. Ce lieu unique, niché dans un environnement verdoyant et paisible, est un véritable espace de ressourcement, idéal pour faire une pause, se détendre et profiter pleinement du temps partagé en famille.

Le domaine offre une multitude d'activités d'exploration et de détente, et notamment un sentier pédestre aménagé par les Compagnons du Devoir, qui permet de sillonner dans la garrigue et de découvrir 33 chênes remarquables et également une ferme pédagogique.

Les familles sont logées dans un château du XIXe siècle, ancienne maison de maître construite en pierre ou dans un corps de ferme hôtelier. La salle de restaurant accueille les familles pour les repas qui sont préparés maison, à partir de produits locaux et de saison, souvent issus, du potager du domaine.

Enfin, des activités sont proposées aux familles sur le site :

- Un producteur de miel, installé sur le site, propose des ateliers découverte de la transformation du miel.
- Une "roulangerie" (boulangerie itinérante et participative) invite à redécouvrir les gestes d'antan lors d'ateliers de fabrication du pain traditionnel.





PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AIDÉS : UNE RELATION DE CONFIANCE

Les enfants sont accueillis dans des locaux adaptés et des sorties sont organisées pendant le séjour. Le dispositif a été conçu en répondant à un prérequis, celui de proposer une prise en charge expérimentée de l'enfant « aidé » afin de permettre en rebond la sécurisation des parents.

Une équipe professionnelle d'éducateurs spécialisés, d'accompagnateurs éducatifs et sociaux, d'animateurs et de thérapeutes, assure la prise en charge en accueil de jour. Un trombinoscope est créé pour permettre aux enfants de se familiariser rapidement avec l'équipe.

Une visio en amont du séjour est organisée avec la Cheffe de Service pour répondre aux dernières interrogations des familles et créer une relation de confiance. Une fiche éducative est établie pour aider à appréhender les nouvelles situations.

PARENTS-AIDANTS : UN LÂCHER PRISE INDISPENSABLE

Des temps d'activités « parents » sont proposés, il s'agit de temps de pause et d'écoute qui permettent une reconnexion à eux-mêmes notamment des temps de sophrologie.

Ces temps sont organisés dans des lieux extérieurs inspirant et des salles accueillantes.

Des activités de groupe sont également proposées en journée ou en soirée.



A la fin du séjour, un bilan répit rédigé par le professionnel ayant suivi l'enfant aidé est remis à la famille. Ce document est essentiel lorsque l'on sait que, pour plus de la moitié des familles, elles n'ont pas de solution ou ne bénéficient que de solutions partielles pour la prise en charge de leur enfant sur l'année.

ILS L'ONT VÉCU ET ILS TÉMOIGNENT

JULIE, MAMAN D'HUGO

ÂGÉ DE 9 ANS

« C'est la première fois que nous laissons Hugo à charge de personnes étrangères, nous avons beaucoup de mal à le laisser être accompagné par d'autres personnes que son entourage proche (IME, nounou, grands-parents). Hugo s'est très bien adapté et il a adoré son éducatrice Romane. Nous avons cette appréhension car Hugo ne parle pas et n'a pas de notions de bien et de mal et de sécurité. Nous sommes ravis d'avoir pu tester l'accompagnement d'Hugo, hors de sa sphère, avec le séjour Bulles de répit. Une réussite, merci.

Nous sommes également plus enclins à laisser Hugo avec des encadrants spécialisés. Encore merci pour ces moments de trêve dans notre quotidien. Car les propositions d'aide au répit qui me sont proposées sont pendant mes heures de travail. Les sociétés en charge de l'aide au répit ne travaillent pas souvent le week-end. Je travaille du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et lorsque je sors du travail je garde Hugo. Pas de temps pour moi. Merci pour cette parenthèse. »

DAVID PAPA DE NOA

ÂGÉE DE 15 ANS

« Ce séjour a permis à notre fils de prendre confiance en lui, de se dépasser pour son problème de nourriture. On le sent plus à l'aise pour aller vers les autres. »

AURÉLIE MAMAN DE YANIS

ÂGÉE DE 11 ANS

« Ne pas se sentir jugé, pouvoir véritablement se poser, corps et esprit. Ça m'a beaucoup aidé à me recentrer sur moi sur la durée. »

LAETITIA, MAMAN DE DIÉGO

ÂGÉE DE 12 ANS

« Le séjour a permis un vrai répit pour moi et ma mère avec qui je vis, le quotidien est assez épuisant. Dommage que nous ne puissions faire qu'une session dans l'année, nous n'avons aucune autre source de répit. »

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DES DEUX SITES EN IMAGE



HORIZONS 2026

L'année 2026 s'annonce comme une étape clé dans le développement du programme et la consolidation des acquis des années précédentes.

Plusieurs axes du projet sont d'ores et déjà identifiés :

ESSAIMAGE DU PROGRAMME

L'objectif est de permettre à un plus grand nombre d'enfants et de familles de bénéficier du dispositif.

Les séjours seront étendus, en plus de l'Hérault, du Gard et de l'Aude, aux autres départements de l'Occitanie, renforçant l'équité d'accès et le maillage partenarial régional.

Le programme s'ouvrira également davantage aux enfants en double vulnérabilité (ASE et TND), pour proposer une approche inclusive et coordonnée adaptée à ces besoins complexes.

MISE EN PLACE DE SÉJOURS DE RÉPIT HORS VACANCES SCOLAIRES À CONQUEYRAC

Des séjours de répit en dehors des vacances scolaires seront proposés à Conqueyrac, offrant un soutien souple et réactif aux familles en situation de crise, d'épuisement ou de rupture du lien familial.

Ces séjours permettent un temps de pause pour la famille et l'enfant aidé, diversifient les modalités d'accompagnement, préviennent l'aggravation de situations critiques et rétablissent un lien éducatif et social. Ils s'adressent en priorité aux familles sans solution de prise en charge à l'année ou partielle et peuvent aussi être proposés par les IME comme rupture temporaire.

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE MOBILE DE RÉPIT

La création d'une équipe mobile de répit constitue une avancée majeure du dispositif. Elle interviendra pour évaluer les besoins des binômes aidant/enfant, proposer un accompagnement personnalisé, prévenir les difficultés liées à l'isolement, offrir une écoute psychologique, soutenir les actes du quotidien et faciliter l'accès aux séjours. Elle assurera également le suivi de l'état de santé et du bien-être des aidants et favorisera la continuité des effets positifs des séjours.

Les familles aidantes, avec l'appui du COPS, seront associées à une démarche participative pour exprimer leurs besoins et attentes ainsi que co-construire des solutions concrètes adaptées à leur quotidien.

ORGANISATION D'UN COLLOQUE NATIONAL

La Fondation Saint-Pierre organisera en 2026 un colloque national avec l'école de droit de la santé, la Chaire Épione et le professeur François Violla directeur de l'école Droit, Santé, Société et Territoire de l'Université de Montpellier.



